

du 16 au 30 septembre 2017



Bientôt un nouveau collège...

p. 8 et 9

CINÉMA

Du mercredi 13 au mardi 26 septembre

DUNKERQUE

Film déconseillé aux moins de 12 ans

L'histoire s'intéresse aux destins croisés des soldats, pilotes, marins et civils anglais durant l'opération Dynamo. Alors que le CEB est évacué par le port et les plages de Dunkerque, trois soldats, Tommy, Gibson et Alex, arrivent à embarquer sous les bombardements, avec un peu d'ingéniosité et de chance. Mais un autre périple les attend : la traversée du détroit du Pas de Calais. De l'autre côté de la Manche, M. Dawson, un propriétaire de bateau de plaisance, prépare avec son fils cadet, Peter, et un jeune garçon, George, la réquisition de son embarcation par la Royal Navy. Enfin, dans les cieux, trois pilotes britanniques, dont Collins et Farrier, sont en route pour Dunkerque, avec pour mission de couvrir l'évacuation contre les chasseurs et bombardiers allemands, tout en surveillant leur réserve de carburant.

Film américain, français, britannique, néerlandais.

Genres : guerre, historique, drame.

De Christopher Nolan

Avec Fionn Whitehead, Mark Rylance, Tom Hardy

Mercredi 13 septembre à 14h30 et 20h30

Dimanche 17 septembre à 15h et 17h30

Mardi 19 septembre à 20h30



LA PLANÈTE DES SINGES SUPREMATIE

Deux ans après avoir affronté les humains et Koba, César et les singes vivent reculés dans une forêt. Leur camp est alors attaqué par les hommes du colonel McCullough. Cet homme sanguinaire cherche à tout prix à retrouver César pour installer la domination des hommes sur les primates. Plus tard, César retrouve son fils aîné Yeux-Bleus et Rocket, qui ont apparemment enfin trouvé la terre promise des singes à des mois de marche. Le soir même, la décision est prise de s'y rendre. Mais après l'échec de ses soldats, le colonel McCullough se déplace en personne dans le refuge de César pour le tuer. Le Colonel tue le fils aîné de César ainsi que sa femme, Cornélia, épargnant sans le savoir l'autre nouveau-né du singe, Cornélius qui s'était caché. César tente de le tuer pour cet acte mais n'y parvient pas. Tandis que la colonie avance vers le désert promis, César se lance alors à la poursuite du colonel, assoiffé de vengeance...

Film américain.

Genres : science fiction, action, aventure

De Matt Reeves

Avec Andy Serkis, Woody Harrelson, Steve Zahn

Mercredi 20 septembre à 14h30 et 20h30

Dimanche 24 septembre à 15h et 17h30

Mardi 26 septembre à 20h30

Tarifs : 6 € (plein tarif), 5 € (tarif réduit), 3 € (moins de 12 ans)

Le tarif réduit est accordé sur justificatif : de 13 à 25 ans, aux étudiants, demandeurs d'emploi, plus de 60 ans, abonnés de la saison culturelle.

Païement par carte bleue à partir de 10 €

Espace culturel du parc

Place Maurice Nilès, 120, rue Sadi Carnot

01 48 31 95 42

FLASHES & RETROUVEZ

Le synopsis complet, les bandes annonces et la programmation de vos films.



Jusqu'au samedi 30 septembre

• Exposition

La médiathèque Georges Brassens (MGB) fête ses 10 ans
Entrée libre
65 avenue Marceau

Samedi 16 septembre

• Forum de rentrée culturelle

de 14 h à 17 h, Espace culturel du parc

• Exposition

"Histoire des techniques cinématographiques et des cinémas de Drancy" (p. 3)
Jusqu'au dimanche 29 octobre
Entrée libre
du mardi au dimanche, de 12 h à 18 h (19 h le samedi),
château de Ladoucette

• Heure du conte

Entrée libre
à 15 h, MGB, 65 avenue Marceau

• Journées du patrimoine

Atelier informatique : découverte du patrimoine culturel sur Internet.

Inscriptions : mediatheques@drancy.fr ou 01 48 96 45 67

à 17 h 15, MGB, 65 avenue Marceau

• Football

Championnat de France (Nationale 2)
Drancy / Furiani Agliani
18 h, stade Charles Sage



Du 17 septembre au 15 avril 2018

• Exposition

"Drancy au seuil de l'enfer"
Dessins de Georges Horan-Koiransky
Mémorial de la Shoah
110-112, avenue Jean Jaurès, Drancy
memorialdelashoah.org



Mardi 19 septembre

• Salon de l'emploi et de la formation

Avec Mission emploi (p. 16)
de 10 h à 17 h, au stade de France, porte E



Mercredi 20 septembre

• Don du sang

Puis-je donner mon sang ? Flashez le QR code.
de 14 h à 19 h, Hôtel de ville, salle du Conseil



• Heure du conte

Entrée libre
à 15 h, MGB, 65 avenue Marceau

Vendredi 22 septembre

• Concert

Yves Batisse chante Georges Brassens
dans le cadre des 10 ans de la médiathèque
Entrée libre
18 h, MGB, 65 avenue Marceau

Samedi 23 septembre

• Fleurissement

Fête de la Saint-Fiacre, avec l'association Drancy Ville fleurie (p. 12)
de 10 h à 18 h 30, devant le château de Ladoucette

• Saison culturelle

Ouverture de la billetterie pour les spectacles du 7 octobre au 4 novembre
de 10 h à 12 h 30, Espace culturel du parc

• Concert

Aude Quartet jazz
dans le cadre des 10 ans de la médiathèque
Entrée libre
14 h, MGB, 65 avenue Marceau

• Baptême de plongée et d'apnée

Pour les 50 ans de la section, la MJC offre des baptêmes de plongée et d'apnée (p. 13)
de 16 h à 18 h 30, stade nautique

Dimanche 24 septembre

• Vide-grenier

avec l'ARL
de 6 h à 18 h, parking du centre commercial Avenir



• Rugby

RCD / Plaisir
15 h, stade Guy Môquet



Lundi 25 septembre

• Ciné-club

Les Temps modernes, de Charles Chaplin (p. 3)
4 € la séance ou 20 € l'adhésion à la saison
20 h 30, Espace culturel du parc



• Conseil territorial

20 h, Espace Pierre Peugeot,
25 boulevard André Citroën, Aulnay-sous-Bois



Mercredi 27 septembre

• Spectacle jeune public

L'enlèvement de la bibliothécaire
à partir de 5 ans
dans le cadre des 10 ans de la médiathèque
Entrée libre
15 h, MGB, 65 avenue Marceau



Samedi 30 septembre

• Heure du conte

Entrée libre
à 15 h, MGB, 65 avenue Marceau

• Film

Le regard de Georges Brassens
dans le cadre des 10 ans de la médiathèque
Entrée libre
16 h 30, MGB, 65 avenue Marceau

UN PEU PLUS TARD...

Mercredi 4 octobre

• Bal du CCAS

avec Pascal de Smet
14 h, Espace culturel du parc

Mercredi 4 octobre

• Forum santé

de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
Espace culturel du parc

LES PROCHAINS SPECTACLES À L'ESPACE CULTUREL DU PARC
BILLETTERIE À PARTIR DU 23 SEPTEMBRE - 120, RUE SADI CARNOT - INFOS : 01 48 31 95 42

UN HOMME À DISTANCE
SAMEDI 7 OCTOBRE

Pensez à réserver vos places

IL ÉTAIT UNE FOIS COMPLÈTEMENT À L'OUEST
SAMEDI 14 OCTOBRE

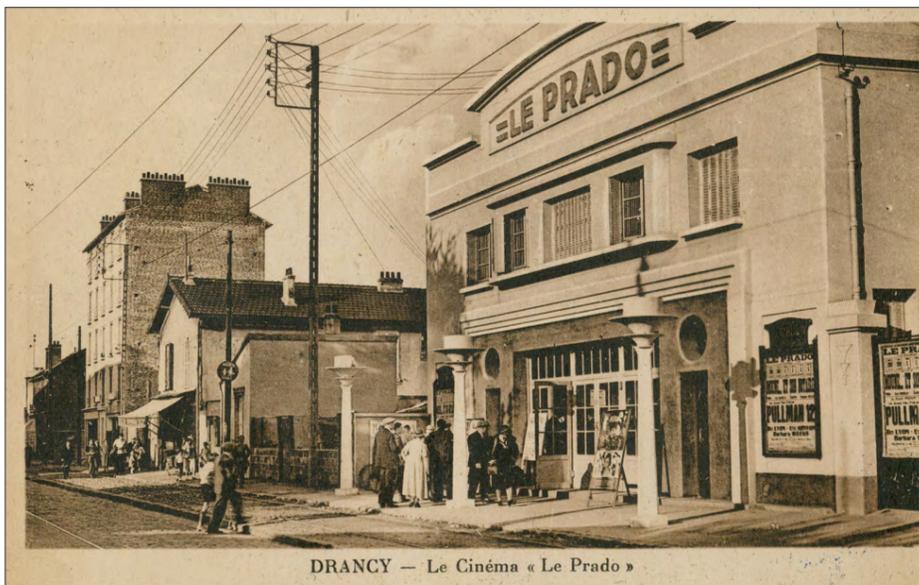
THÉÂTRE

COMÉDIE MUSICALE

■ Exposition

Le cinéma s'expose

Le 7^e art prend ses marques au château avec une très belle exposition sans strass ni paillettes, mais de magnifiques objets rares et de belles histoires.



DRANCY — Le Cinéma « Le Prado »

Le cinéma est à la fois un lieu, une technique, un art, une industrie et un artisanat. Raconter son histoire, c'est entreprendre le récit de près d'un siècle et demi de salles obscures, de démiurges visionnaires, de spectateurs frissonnants et de bidouilles géniales. Autant dire que le sujet est particulièrement vaste.

L'exposition présentée au château va donc se concentrer sur deux aspects très distincts : une histoire de la technique cinématographique, avec ses caméras, ses bobines et ses projecteurs, et un travail de mémoire sur les salles obscures drancéennes. Tout débute avec l'invention de la lanterne magique par Christian Huygens en 1659. Elle permettait de projeter des images peintes sur verre grâce

à une flamme placée à l'arrière. Son succès fut grandissant : dans les universités, comme dans les maisons closes, chacun lui trouva une utilité. Mais c'est avec l'arrivée de l'électricité que les choses s'accéléraient. De géniaux inventeurs, comme Thomas Edison, et des pionniers, comme les frères Lumières, permirent au cinéma de l'élancer sur la voie de la modernité. Kinétophone et kinéscope, mutographe et mutoscope, lampadophore, vitascope, projectoscope, cinémascope, 35 mm, cinéma parlant, 70 mm, 3D... : le chemin fut long jusqu'à la haute définition.

L'exposition présente cette très belle histoire. Grâce à des panneaux explicatifs, bien entendu, mais aussi avec des objets que vous n'avez sans doute jamais vus. En dehors de leur intérêt purement historique, on ne peut que s'arrêter devant la beauté de ces machines. On y décèle cette même poésie que l'on peut trouver, par exemple, dans une vieille machine à écrire Remington. Amoureux du cinéma, ne manquez pas ce rendez-vous unique : des pièces rares vous y attendent, comme un projecteur à mani-

velle Power de 1916 ou la caméra Prevost de 1904.

La seconde partie de cette exposition concerne un âge d'or, celui dont beaucoup parlent sans jamais l'avoir connu, celui qui s'évoque toujours avec une pointe de regret dans la voix : oui, à Drancy, il fut un temps où sept cinémas se disputaient les faveurs des spectateurs. Moulin Rouge, Trianon, Luxor ou encore Kursaal, autant de noms qui ont fait rêver les Drancéens amateurs du 7^e art. Depuis 1922 et l'ouverture de la première salle, le Pathé-Palace et ses 350 places, jusqu'en 2002 et la création du cinéma municipal, vous saurez tout sur l'histoire du cinéma dans notre ville.

↳ Exposition

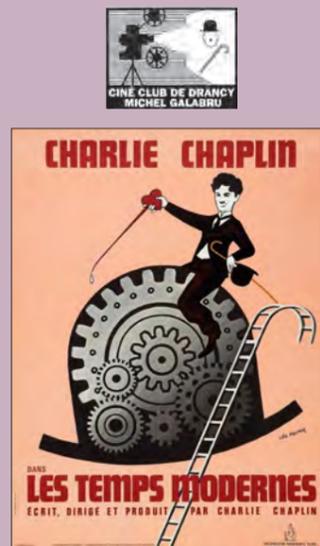
Une histoire des techniques cinématographiques et des cinémas de Drancy

Du 16 septembre au 29 octobre

Château de Ladoucette

Entrée libre

Exposition conçue et réalisée par la ville de Drancy, en partenariat avec les associations Les Amis du patrimoine cinématographique et audiovisuel, le Papyrus drancéen, la Société drancéenne d'histoire et d'archéologie, Mémoire de l'Est parisien et les archives municipales de Drancy, avec la collaboration de l'association Le Cinéma s'expose / La Cité du Cinéma



Pour commencer cette nouvelle saison, le ciné-club vous invite à rire avec l'un des plus grands artistes du cinéma mondial, Charlie Chaplin. Dans "Les Temps Modernes", il pose un regard à la fois hilarant et sensible sur l'Amérique des années 30, entre productivisme et Grande Dépression et ce, en 1936, c'est à dire au moment des faits politiques qu'il brocarde. Un chef d'oeuvre pour toute la famille et même un excellent apprentissage du 7^{ème} art pour les enfants.

Par Simon Chevalier

↳ Lundi 25 septembre à 20 h 30
Espace culturel du parc
Adhésion pour la saison : 20 €
4 € pour la saison



■ Cours

Académie des arts : un nouvel atelier

Les ateliers de l'Académie des arts reprennent début octobre avec une nouveauté pour les adultes : un atelier Carnet de voyages.

Vous êtes un globe-trotter dans l'âme, vous rêvez d'aventures sur d'autres terres ou vous trouvez simplement que les carnets de voyage sont des objets fascinants... À vos crayons ! Évelyne Quemeraye, enseignante à l'école d'arts décoratifs, artiste peintre et peintre décorateur vous aidera à composer le vôtre. "Au fil des pages de

leur carnet, les élèves présenteront un patrimoine, une faune et une flore ainsi que des lieux insolites sous des formes très différentes : des croquis et des dessins, à l'encre et à l'aquarelle, de prospectus collés... et ils les agrémenteront de leurs textes, un souvenir, une information pratique", explique l'artiste.

L'Académie des arts propose également deux ateliers Théâtre, un pour les enfants à partir de 7 ans et l'autre, pour les adultes et adolescents à partir de 16 ans. Ce dernier, encadré par Samia Ramdani, comédienne et metteur en scène, permet d'aborder les différents genres théâtraux : les théâtres classique et contemporain, la commedia dell'arte, le clown... Les élèves travaillent leur expression corporelle, leur voix, leur souffle, leur imaginaire. Le tout de manière ludique.

↳ Atelier Carnet de voyage

Pour adultes

Le samedi de 10 h à 12 h
école municipale d'arts décoratifs
rue Roger Salengro

↳ Atelier Théâtre

Pour adultes et adolescents

Le lundi de 19 h à 21 h
salle Marcel Paul
place Marcel Paul

↳ Renseignements et inscriptions

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30
Château de Ladoucette
01 48 96 50 87
culture@drancy.fr



Un peu de lecture

La médiathèque Georges Brassens accompagne cette exposition en présentant un grand nombre de livres consacrés au cinéma. Réunis dans une bibliographie publiée pour l'occasion, ils sont une porte d'entrée vers le 7^e art.

↳ Consultez en ligne la bibliographie sur Drancy.net, rubrique Agenda > Exposition Cinéma(s).



+ d'actus culturelles
f Culture Drancy



Avec Aude Lagarde, maire de Drancy : "le changement dans la continuité"

Aude Lagarde a été élue maire de Drancy, samedi 2 septembre, lors d'un conseil municipal extraordinaire. Elle succède ainsi à Jean-Christophe Lagarde, réélu député en juin dernier et contraint de démissionner. La Ville aura donc désormais à son service un tandem, un duo complémentaire constitué d'un maire et d'un député.

Jean-Christophe Lagarde l'avait déclaré dès l'annonce de sa candidature aux élections législatives : en cas de réélection, comme la loi sur le non-cumul des mandats l'impose, il démissionnerait et Aude Lagarde, désignée par la majorité municipale comme la plus légitime pour lui succéder, deviendrait maire de Drancy. "En choisissant d'être transparent, j'ai donné la possibilité aux Drancéens de valider la solution que nous leur proposons. En votant à plus de 75% pour moi aux élections législatives, ils ont ainsi approuvé le choix de la majorité et l'idée d'avoir un tandem composé d'un député en ma personne et d'un maire en celle d'Aude Lagarde".

Pour démissionner de sa fonction de maire, Jean-Christophe Lagarde avait 30 jours après la validation de l'élection par le Conseil constitutionnel et le rejet du recours déposé par la candidate La République en marche. Cette décision étant intervenue fin juillet, il a démissionné fin août et un conseil municipal extraordinaire a été convoqué samedi 2 septembre pour procéder à l'élection officielle du nouveau maire. Les élus étaient réunis pour l'occasion à l'Espace culturel. Anthony Mangin,

1^{er} adjoint au maire, a présenté, au nom de la majorité municipale, la candidature d'Aude Lagarde. L'occasion pour lui de revenir sur les raisons de son choix de ne pas être candidat : "Au mois de mai dernier, le député-maire a réuni la majorité municipale afin de désigner celui qui aurait la charge d'assurer la continuité municipale dans l'éventualité de sa réélection. En tant que 1^{er} adjoint, il m'a été demandé si je souhaitais être celui-là. J'ai refusé pour des raisons personnelles. Cette liberté de dire non, j'ai pu la prendre parce que je savais qu'il y avait, au sein de la majorité, un autre adjoint, assumant depuis 2001 des fonctions importantes au sein de l'équipe et ayant une solide expérience, en la personne d'Aude Lagarde. Cette solution a été approuvée à l'unanimité par la majorité lors d'un vote à bulletin secret". Une candidature ayant été présentée symboliquement par un élu d'opposition, c'est sans surprise qu'Aude Lagarde a été élue maire de Drancy avec 44 voix, contre seulement 2 pour son adversaire.

"J'ai passionnément aimé être votre maire"
Avant de laisser la parole au nouveau maire, le député, Jean-Christophe

Lagarde, ovationné par les 400 personnes présentes dans le public, a tenu, la gorge nouée par l'émotion, à s'adresser aux Drancéens : "je tiens à vous remercier de ce que j'ai vécu avec vous ces 16 dernières années. En devenant maire à 33 ans, dans cette salle, je reconnais que j'avais peur de ce qui m'attendais. Je m'étais battu pour gagner. Mais, c'est difficile la fonction de maire, j'en sais quelque chose. Et, en même temps, c'est d'une richesse humaine formidable : les rencontres, la diversité des aspirations, les difficultés, les réussites, les échecs, les combats collectifs menés ensemble avec l'équipe municipale mais aussi avec la population... Tout cela a fait de moi un homme différent de celui que j'étais il y a 16 ans. Alors oui, je regrette d'avoir été obligé par la loi de quitter cette fonction bien sûr. Mais je sais que la façon dont nous avons choisi de nous organiser est la meilleure pour Drancy et pour le projet municipal que j'ai servi et que je continuerai d'animer. J'ai



passionnément aimé être votre maire et je continuerai à servir notre ville toute aussi passionnément en étant votre député et conseiller municipal."



"Un tandem, un duo complémentaire au service de Drancy"

Si Jean-Christophe Lagarde a démissionné de son mandat de maire, contraint et forcé par une loi qu'il juge "inique", il continuera de travailler avec le nouveau maire pour que Drancy

poursuive le changement opéré depuis 16 ans et pour lequel son mandat de député a été déterminant. "Si jusqu'à présent, Drancy a évolué ainsi, c'est grâce à Jean-Christophe Lagarde, le maire de cœur des Drancéens et à l'impulsion qu'il a donnée depuis mars

2001, a insisté Aude Lagarde. Mais c'est aussi parce que vous l'avez élu député en 2002 et qu'il a pu défendre les intérêts de notre ville au plus haut niveau, celui de l'État. Un simple maire n'aurait malheureusement pas eu le même poids et n'aurait donc pas pu faire évoluer Drancy ainsi. La loi lui interdit désormais de faire bénéficier à notre ville de la force que la complémentarité des deux fonctions donnait à l'action municipale. Pour que Drancy ne soit pas lésée, vous aurez désormais un tandem, un duo complémentaire".

"Le changement dans la continuité : la même équipe au service du même projet"

Le maire élu, les élus municipaux ont procédé au vote des adjoints au maire et adjoints de quartier. Sans surprise, la liste présentée par Anthony Mangin a été élue. Pour l'accompagner dans sa mission, Aude Lagarde pourra donc compter sur la même équipe municipale. Il n'y a ni entrants, ni sortants, juste deux changements de délégations : Muriel Lagneau, jusque-là adjointe du quartier Petit Drancy rem-



place Aude Lagarde au poste de 6^e adjointe avec comme délégation l'un des dossiers majeurs des prochaines années, la rénovation urbaine du quartier Roger Salengro ; Clémentine Makangila-Lebo, jusque-là conseillère municipale déléguée à la Communication, remplace Muriel Lagneau comme adjointe de quartier, elle sera en charge de celui de La Mare.

► Interview d'Aude Lagarde, nouveau maire de Drancy



Vous avez été élue pour la première fois dans votre village natal en 1995. Vous n'aviez alors que 19 ans. La chose publique semble toujours avoir été une passion pour vous ?

À l'âge de huit ans, j'ai commencé à participer aux commémorations patriotiques du 8 mai et du 11 novembre avec mon grand-père, un ancien parachutiste. C'était un plaisir immense déjà pour moi d'entonner la Marseillaise, les yeux levés vers le ciel. J'admirais le drapeau français et je considérais ma présence comme un devoir. À la fête de la Saint-Jean, l'année de mes 12 ans, j'ai demandé au maire de mon village de l'accompagner pour remettre le colis de Noël aux retraités. J'ai toujours aimé le contact avec les anciens, les écouter parler de leur passé, m'enrichir de leurs expériences de vie... En 1994, j'avais 18 ans le jour des élections européennes, mais pas au moment de la clôture des inscriptions sur les listes électorales, je n'ai donc pas pu voter. J'ai eu beaucoup de mal à accepter cette règle stupide qui me privait de mon droit de vote et je n'ai eu de cesse, l'année qui a précédé l'élection, d'alerter les pouvoirs publics sur cette injustice. Je suis passionnée par la chose publique, la politique dans le sens le plus noble du terme, c'est-à-dire la gestion de la cité. En 1995, à 19 ans, j'ai été élue conseillère municipale de mon village. La nuit qui a suivi mon élection, je n'ai pas dormi tant j'étais fière de devenir une élue de la République.

Vous étiez alors élue dans l'Aude. Comment êtes-vous arrivée à Drancy ?

Je suis arrivée en Île-de-France pour mes études en 1998. J'étais alors une militante très active à l'UDF que j'avais rejoint en 1996. J'ai été candidate aux élections régionales dans ma région natale, le Languedoc-Roussillon en 1998 puis aux élections européennes en 1999. J'étais alors, à 23 ans, la plus jeune candidate de France. À l'UDF, j'ai rencontré Anthony Mangin. C'est sur ses conseils que je me suis installée à Drancy cette même année. C'est à nouveau sur ses conseils que je me suis engagée auprès de Jean-Christophe Lagarde et que j'ai commencé à militer à Drancy. La suite de l'histoire, vous la connaissez, la liste qu'il conduisait a été élue, je suis devenue adjointe au maire en charge des Affaires sociales et des personnes âgées, délégation dont j'ai eu l'honneur d'avoir la charge pendant 16 ans et que je conserve aujourd'hui.

Lors de son discours, Jean-Christophe Lagarde a avoué avoir eu peur lors de sa prise de fonction en 2001 ? En est-il de même pour vous aujourd'hui ?

La situation est différente. En 2001, tout était nouveau et à construire. Aujourd'hui, cela fait 16 ans que la majorité municipale est en place, 16 ans que, moi-même, je suis au service des Drancéens en tant qu'adjointe au maire. 16 ans qui ont été d'une immense richesse pour moi... Je suis sans doute l'une des personnes à Drancy qui sait le mieux à quel point la responsabilité de maire est lourde et à quel point ce travail est difficile mais je suis sereine parce que je ne suis pas seule. J'ai à mes côtés une équipe unie, solide et expérimentée, une administration dévouée et compétente et un député avec lequel nous formerons un tandem, un duo complémentaire au service de la ville. Pour moi, la réussite d'une ville, c'est une réussite collective et je n'ai aucun doute là-dessus : nous allons continuer de réussir Drancy ensemble.

Vous disiez un peu plus tôt que Jean-Christophe Lagarde reste le maire de cœur des Drancéens. Comment comptez-vous imposer votre marque ?

En étant moi-même, tout simplement. Mon nom, c'est Lagarde, mais je suis née Lavail et mon prénom, c'est Aude. Je ne suis pas lui et il n'est pas moi. J'assumerai donc mes fonctions avec mes qualités et mes défauts. Je suis une militante, une femme, une épouse, une mère, et depuis peu, maire de Drancy. Je ne suis pas parfaite. Si je suis passionnée, je peux être excessive. Si je suis réfléchie, je peux parfois être impulsive. Si je suis spontanée et sensible, je sais être ferme. Mais, il y a, c'est sûr, quelque chose en moi qui vous rappellera Jean-Christophe, c'est mon ambition pour cette ville et ma détermination à la voir progresser.

Quels sont les grands chantiers qui vous attendent ?

La rénovation urbaine dans le quartier Roger Salengro, l'aménagement du quartier du Baillet qui accueillera un nouvel espace culturel, la rénovation du stade nautique, la création de deux gymnases, la poursuite des chantiers scolaires ou de la diversification du parc de logements sociaux, la création de places de crèches... Mais pour commencer, le premier acte important que j'ai eu à accomplir pour la Ville et surtout pour le quartier de l'Avenir a été la signature du contrat de partenariat pour la construction du nouveau collège Paul Langevin, un dossier pour lequel je me suis battue en tant que conseillère départementale (ndlr : lire page 8 et 9). Comme vous pouvez le constater, les projets sont nombreux. Drancy continuera à se développer comme elle le fait depuis 16 ans. Il y a encore tant à faire. Je ne ménagerai jamais ma peine pour être à la hauteur des attentes des Drancéens.

Aude Lagarde : le CV express

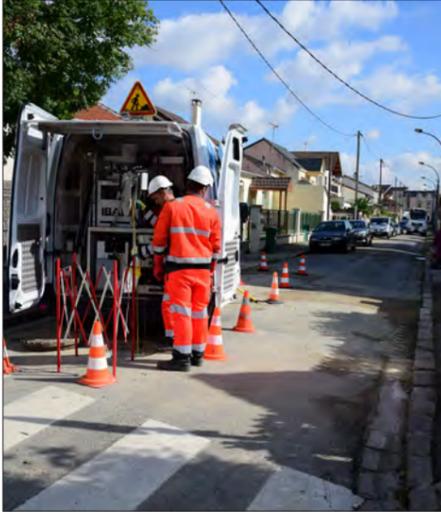
- 1976 : naissance à Castelnaudary (Aude)
- 1995 : conseillère municipale de Castelnaudary
- 1996 : adhésion à l'UDF
- 1998 : candidate aux élections régionales dans le Languedoc-Roussillon
- 1999 : candidate aux élections européennes
arrivée à Drancy et obtention d'une première maîtrise de droit
- 2000 : obtention d'une seconde maîtrise de droit et d'un DESS en droit privé
- 2001 : adjointe au maire de Drancy en charge des Affaires sociales et des personnes âgées
- 2004 : conseillère régionale d'Île-de-France, réélue en 2010
- 2015 : conseillère départementale de Seine-Saint-Denis
- 2017 : maire de Drancy

■ Drancy centre

Un quartier en travaux

Le secteur compris entre les rues de la République, Marcellin Berthelot et Charles Gide est actuellement en chantier. Tout devrait être terminé vers la fin de l'année.

Enfouissement, assainissement et voirie : depuis le début de l'été, le quartier fait peau neuve. À chaque rue, son ou ses chantiers. Voici un bref résumé de la situation de chacune d'entre elles à la mi-septembre.



● Rue Aimé Laperruque
L'assainissement a été réalisé l'an passé. L'enfouissement est terminé.

Les travaux de voirie débuteront fin septembre, pour environ 3 mois.

● Rue du Noyer Bondon
L'assainissement sera terminé fin septembre. L'enfouissement débutera après l'assainissement.

● Rue Alfred Nimal
L'enfouissement, en cours, devrait être terminé fin novembre. L'assainissement débutera après l'enfouissement.

● Rues de la Toute Petite et Georges Rolland
L'enfouissement est terminé. L'assainissement vient de débuter.

● Rue Francine Fromont
L'enfouissement est terminé.

● Rue Louis Delplace
L'enfouissement commencera en octobre.

● Rue Charles Gide
L'enfouissement, terminé près du collège, se poursuit entre les rues du Noyer Bondon et Medrano.

● Rue Marcellin Berthelot
L'enfouissement est terminé.

Au 4^e trimestre, l'enfouissement commencera dans les rues Gabriel Puech et Jules Meillier. On notera que seuls sont enterrés les réseaux électriques (même si la Ville en profite pour tirer dans les rues des câbles pour l'éclairage public). Si après l'enfouissement des réseaux électriques de votre rue, il reste des poteaux, il peut y avoir deux raisons : ce sont ceux du réseau téléphonique aérien ou ils servent à l'alimentation des rues adjacentes qui n'ont pas encore de réseaux électriques enfouis.



■ Hygiène

Pour la santé publique

À cheval sur Bobigny (71/73 rue Louis Aragon) et Drancy (263 avenue Henri Barbusse), une maison squattée de longue date a été évacuée, dératée et débarrassée de plus de 120 tonnes de déchets en tous genres.

Tout débute au mois d'avril, lorsque le service municipal de l'Hygiène est interpellé par des riverains. Ils lui signalent que, derrière la maison qui est située sur le territoire de Bobigny et squattée, des centaines de rats prolifèrent sur le terrain qui est situé pour partie sur le territoire de Drancy et qui est devenu un immense dépotoir à ciel ouvert.

En collaboration avec Bobigny, la Ville saisit alors le Préfet qui, parallèlement à la décision de justice visant l'expulsion des occupants, prend, le 18 mai, un arrêté obligeant le propriétaire à nettoyer, désinfecter et dératifier. C'est donc avec le concours de la force publique que, le 16 août, la maison est vidée de ses occupants. Le propriétaire refusait d'engager lui-même les dépenses conséquentes que la

Préfecture imposait pour des raisons évidentes d'hygiène publique. La Ville a donc décidé de les faire réaliser sans attendre en accord avec la Préfecture. Un chien errant enfermé sur place a servi de prétexte quelques heures au propriétaire pour essayer de s'opposer à ce chantier de nettoyage, en vain. La Ville a pu le faire réaliser par l'entreprise



après trois jours de dératification préalable et ce sont plus de 120 tonnes d'ordures qui ont été sorties en une semaine de cette parcelle. La facture en sera évidemment adressée au propriétaire peu soucieux des priorités d'hygiène et de salubrité publique.

Le mot du député

Écoutez les réalités du terrain !

C'est le conseil que de nombreux parlementaires ne cessent de réaffirmer au gouvernement. Car il ne suffit pas de répéter la nécessité réelle de faire des économies pour redresser les finances de notre pays. Avant toute mesure, il faut mener une



évaluation bien concrète des cibles éventuelles de ces "coups de rabot".

Par exemple, les 5 euros d'économies sur l'APL peuvent sembler indolores pour des technocrates de Bercy mais sur les revenus mensuels d'un étudiant boursier ou d'un retraité, ce n'est pas anodin. Néanmoins, la piste de réflexion autour de certaines pratiques abusives de marchands de sommeil qui se garantissent un loyer avec l'APL doit être étudiée. Mais il faut protéger les plus démunis de pareilles conséquences.

De la même façon, l'idée de supprimer la moitié des emplois aidés est un vrai débat à condition que l'État sache discerner précisément les cibles qu'il vise et à quel rythme. On voit bien aujourd'hui que les mairies, les établissements de santé, les structures éducatives ainsi que de nombreuses associations ont fortement utilisé ces contrats pour faire avancer les demandeurs d'emploi vers un travail pérenne. Il ne s'agissait pas de coquilles vides et inutiles comme on le laisse croire ici ou là. Il faut aussi ajouter qu'il y a quelques mois, l'État a fortement encouragé le développement de ces contrats comme autant de passerelles vers l'emploi.

Enfin, plus encore que la parole, c'est la signature et l'engagement de l'État qui sont brutalement remis en cause dans le cadre de la Politique de la ville. Le Préfet de Seine-Saint-Denis, au nom de l'État a signé avec les villes des soutiens financiers pour des projets municipaux ou associatifs. Or, pendant l'été, le Préfet en charge du suivi de ces opérations a annoncé, sans aucune concertation, qu'il enlevait près de 62 000 euros sur les actions qui avaient été retenues pour Drancy. Un minimum de dialogue aurait permis d'évaluer ce qui pouvait être stoppé sans dommage et ce qu'il convenait de préserver.

Avec tous les élus de notre territoire, parlementaires et maires, nous avons alerté le Premier ministre sur ce nécessaire discernement en matière d'économies.

L'absence de dialogue, loin de toutes réalités, n'est pas un gage d'efficacité.

■ Mémoire

Drancy libérée

Samedi 2 septembre, la Ville célébrait le 73^e anniversaire de sa libération.



Anthony Mangin, 1^{er} adjoint au maire, Aude Lagarde, encore adjointe au maire et Jean-Christophe Lagarde ont déposé des gerbes au pied du monument aux morts.





Une rentrée ajustée au nombre croissant d'enfants

8444 enfants ont fait leur rentrée début septembre dans les écoles maternelles et élémentaires de la Ville, soit 194 de plus que l'an dernier. Ils ont été accueillis grâce à l'ouverture et à la construction de nouvelles classes. Pour faire face au rajeunissement de la population et à un nombre croissant d'enfants à scolariser année après année, plusieurs chantiers se poursuivront dans le courant de l'année, notamment la construction du groupe scolaire Jules Ferry et l'extension du groupe scolaire Jean Macé. Un nouveau chantier débutera au printemps prochain : la reconstruction du collège Paul Langevin. Pendant ce temps, la Ville continue, au quotidien, de tout mettre œuvre pour offrir aux écoliers les meilleures conditions pour bien grandir et bien apprendre avec comme priorité : l'égalité de chances.



Dans l'école Jean Jaurès, pour permettre l'ouverture d'une nouvelle classe, la Ville a transformé le dortoir actuel en salle de classe et la salle des arts visuels/informatique en

En bref

- 3492 élèves en maternelle
128 de plus qu'en 2016-2017
- 4952 élèves en élémentaire
66 de plus qu'en 2016-2017
- 4 nouvelles classes construites
- 7 classes ouvertes

À l'automne : la concertation sur les rythmes scolaires

Chaque ville a aujourd'hui le droit de choisir si elle souhaite ou non revenir sur la réforme des rythmes scolaires.

La municipalité ne souhaitait pas prendre seule et pendant l'été de décision brutale et lourde de conséquences pour l'organisation du temps scolaire et familial. Elle a donc fait le choix de la concertation avec toute la communauté éducative avant de trancher. Cette étape aura lieu à l'automne avec les parents et les équipes pédagogiques.



Georges-Marie Yerro, adjointe au maire en charge de l'Éducation et Aude Lagarde, maire de Drancy, en visite à l'école Timbaud/Dewerpe où quatre classes ont été créées pour la rentrée 2017/2018.



Aude Lagarde, maire de Drancy, et Mathilde Soyeux, principale de l'actuel collège Paul Langevin, devant les plans du futur établissement.

Le nouveau collège Paul Langevin : l'avenir pour le quartier

La reconstruction du collège Paul Langevin est le fruit d'un combat mené depuis déjà de longues années, tant en mairie qu'au Conseil départemental. Le contrat de partenariat est désormais signé.

Les murs du collège Paul Langevin ont été inaugurés le 27 août 1964. L'établissement était alors une école et sera transformé en 1977 en collège - en fait, un Collège d'enseignement secondaire (CES), comme on les dénommait à l'époque. Ce n'était pas la première école à porter ce nom puisqu'elle en remplaçait une autre, construite en 1927, qui était située presque au même endroit, rue Jeanne, qui devint plus tard la rue Cristino Garcia.

Un nouveau collège : un besoin

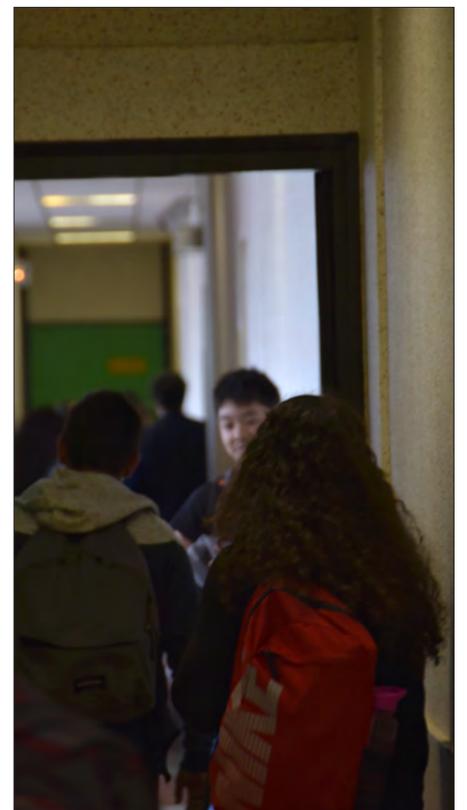
Le bâtiment, tel que nous le connaissons, a connu de nombreux aménagements au fil des décennies. Mais il commençait à sentir le poids des années sur ses épaules. Alors, bien entendu, on peut toujours très bien apprendre dans d'anciens bâtiments. Mais les enfants ont grandi, l'enseignement a changé et de nouvelles matières nécessitant des aménagements spéciaux apparaissent régulièrement. Le collège devenait trop exigü, trop étroit pour les

élèves, trop inadapté pour que les enseignants puissent y développer la transversalité et les projets pluridisciplinaires qu'on leur demande aujourd'hui de mener. Un collège, comme toute école, n'est plus uniquement un lieu d'apprentissage, c'est un lieu de vie. Autrement dit : construit à l'époque où le maître était assis face à ses élèves en blouse, l'établissement n'était pas conçu pour l'éducation moderne. On notera ici la difficulté qu'il y a à concevoir un nouveau collège. Il faut en effet anticiper l'avenir. Comment, par exemple, envisager une présence hebdomadaire des enseignants bien plus longue (notamment pour recevoir les parents...), si le seul lieu qui leur est destiné est une salle des profs bruyante ?

On l'aura compris, le collège était vétuste. Le décor n'était plus adapté au XXI^e siècle. Il fallait y remédier d'autant plus que ce collège est situé dans un quartier déjà défavorisé socialement et très enclavé géographiquement.

Un projet fonctionnel et moderne

Jeudi 7 septembre, le Département et Vinci Construction signaient le contrat de partenariat officialisant le lancement de l'opération. "Ce nouveau collège est un grand soulagement pour tous les collégiens de ce quartier cantonnés jusqu'alors dans des locaux vétustes, inadaptés et particulièrement exigüs au regard de l'évolution démographique du quartier de l'Avenir", a constaté Aude Lagarde, maire de Drancy. Le futur collège Paul Langevin aura une capacité d'accueil de 700 élèves, contre 420 aujourd'hui et ce sera surtout un équipement moderne. "C'est un projet fonctionnel, qui tient compte des besoins de l'équipe éducative et des adolescents, a expliqué l'architecte. L'établissement disposera d'équipements sportifs de qualité avec une salle d'EPS, un terrain multisports, des pistes de course et une aire de saut." Du côté de l'équipe pédagogique du collège actuel, le projet est très bien accueilli. "Nous gagnerons en confort, c'est



Les couloirs exigüs de l'actuel établissement.

Les bâtiments seront construits autour d'une grande cour centrale.



certain, se réjouit Mathilde Soyeux, la principale. L'une des particularités de ces anciens établissements, ce sont les couloirs étroits. Avec plus d'espace, la circulation sera plus fluide. De manière générale, avec des installations modernes, nous gagnons sans aucun doute en dynamisme".

Le fruit d'un long combat pour la Ville

La reconstruction du collège Paul Langevin, sur ce terrain mis à disposition par la Ville, est une victoire pour Drancy et le résultat d'un long combat au sein du conseil départemental. Il y a trois ans, à la même époque, une incertitude planait sur le lieu où serait reconstruit l'établis-

sement. Le conseil départemental envisageait alors de construire ce collège à La Courneuve. Stéphane Salini, alors élu de cette assemblée et conseiller municipal, s'était exprimé dans *Drancy immédiat* pour défendre la candidature de la ville : "il est clair que la seule solution attendue par les Drancéens, c'est la reconstruction du collège Paul Langevin à Drancy, dans le quartier de l'Avenir." Grâce au combat des élus drancéens, le nouveau collège verra le jour en 2019, à l'emplacement initialement envisagé par la Ville, sur une partie du terrain occupée auparavant par l'entreprise France Boissons. Aude Lagarde, qui suit ce dossier depuis son élection au conseil départemental, il y a deux ans, a réaffirmé l'importance pour la ville d'avoir des élus dans les différentes assemblées pour défendre les dossiers : "Jean-Christophe Lagarde, alors maire, et la municipalité ont tout mis en œuvre pendant cette période pour parvenir à ce dénouement très positif. Cette signature est un symbole de ce qui fait la réussite de l'action municipale : la complémentarité entre les différents mandats qui conduisent ses élus à défendre les intérêts de la Ville dans les assemblées départementale, régionale et nationale."

Prochaine étape : le désenclavement du quartier

Le collège aura vocation à accueillir des collégiens du quartier, mais également des villes voisines. C'est pourquoi le reliaison plus directement la RN2 est aujourd'hui une priorité. "Sachez que nous espérons bien dans les mois qui viennent parvenir à désenclaver ce quartier, a insisté Aude Lagarde. On peut déplorer simplement que l'État mette beaucoup de temps à comprendre les enjeux de nos territoires."

La reconstruction du collège fait partie d'un projet plus global de restructuration du quartier. Le long de la rue Saint-Stenay, on trouvera donc écoles maternelles et élémentaires, collèges, gymnases, stade, maison des services publics, médiathèque, centre de PMI... Pendant ce temps, le quartier poursuit sa transformation. Il y a deux ans, la résidence Résistance a été rénovée ; au printemps, ce sera au tour de la résidence Gagarine avec 15 millions d'euros de travaux par l'OPH de Drancy.



L'ancien terrain de France Boissons sur lequel sera construit le nouveau collège. (plan ci-dessus)

Un collège engagé en faveur de la réussite éducative

Depuis la rentrée 2016, le collège fait partie du programme d'égalité des chances mis en place par la ville en partenariat avec l'ESSEC.

En 2017-2018, il y aura :

- 18 élèves tutorés
- 96 élèves inscrits aux MOOC (cours en ligne)

L'ancien collège



- Année de construction : 1964
- 420 élèves
- 19 classes

Le futur collège

- Début des travaux : 1^{er} trimestre 2018
- Ouverture prévue : rentrée 2019
- Capacité : 700 élèves
- Surface de la parcelle pour le collège : 13 500 m²
- Surface du bâtiment : 4 600 m²
- 28 classes
- 4 logements de fonction
- Un pôle sportif comprenant 1 salle d'EPS, 1 plateau sportif comprenant 1 terrain multisports, des pistes de course et 1 aire de saut.
- 1 demi-pension de 400 places avec office de réchauffage en liaison froide
- Montant des travaux estimé : 19 M€ HT



Coup de Pouce partenaire de la réussite à l'école

Avec le dispositif Coup de pouce, Drancy lutte contre l'échec scolaire dès le début de l'école primaire. La Ville recherche dès à présent les animateurs des clubs 2017-2018.



Au mois de novembre, le dispositif Coup de Pouce fera son retour à Drancy, quatre soirs par semaine. Il existe aujourd'hui deux types de clubs : les CLE, pour la réussite en français des CP et les CLEM, pour un accompagnement en français et en maths des CE1. "Les clubs Coup de Pouce sont aujourd'hui une des actions incontournables de la Ville en faveur de l'égalité des chances et de la réussite éducative, indique Georges-Marie Yerro, adjointe au maire en charge de l'Éducation. Ils permettent aux enfants de se mettre sur le chemin de la réussite et d'entrer dans les apprentissages avec plaisir et motivation."

En 2016-2017, 47 clubs CLE et 45 clubs CLEM ont bénéficié à respectivement 235 élèves de CP et 225 de CE1, suivis de novembre à juin par un même animateur. La relation de confiance entre les parents, l'enfant et l'animateur est au cœur du dispositif : une carte d'engagement est signée par la famille au début de l'année scolaire. "Il est important qu'elle se sente impliquée, car cela favorise souvent la réussite scolaire", estime l'élue.

Les clubs se déroulent de 16 h 30 à 18 h et sont complémentaires de l'enseignement délivré en journée par les enseignants. "Les animateurs, tous au moins diplômés

d'un bac+2, n'y travaillent pas en tant que professeurs mais accompagnent les enfants plutôt à la manière d'un grand frère ou d'une grande sœur", constate Georges-Marie Yerro. Ils privilégient des jeux ludiques (puzzles, travaux de groupe etc...) ou encore la lecture.

La valeur ajoutée des clubs CLE et CLEM : les petits groupes constitués. Les élèves - en légère difficulté et sélectionnés par les

enseignants - ne sont que 5 contre 25 à 28 lorsqu'ils sont en classe. Ainsi, l'animateur peut se consacrer à chaque enfant et lui apporter toute l'attention dont il a besoin. Par ailleurs, le dispositif est totalement gratuit pour les bénéficiaires, puisque le matériel est fourni par la ville, qui finance les "Coup de pouce" à hauteur de 454 000 € par an.

Devenez animateur Coup de Pouce

Qui peut candidater ?

Les enseignants, les retraités de l'Éducation nationale et les étudiants avec un niveau bac + 2 (et de filières scientifiques pour les CLEM).

Est-ce une activité rémunérée ?

Oui.

Faut-il être disponible tous les soirs de la semaine ?

Non, il faut l'être au moins deux soirs par semaine, de 16 h 15 à 18 h, les lundis, mardis, jeudis et /ou vendredis, de début novembre à juin (hors vacances scolaires).

À qui adresser CV et lettre de motivation ?

À Madame le maire, Direction des ressources humaines, mairie de Drancy, place de l'Hôtel de ville, BP 76, 93701 Drancy cedex.

↳ Service Éducation
01 48 96 50 49

► Portrait

Une Drancéenne revient de Boston avec plein de projets

Parmi les 108 participantes de l'édition 2017 du programme Women 2 Women, qui s'est déroulé à Boston la dernière semaine de juillet, on compte Dijle Baburoglu, jeune étudiante drancéenne. Aidée par la mairie dans son projet, elle revient pleine d'idées à développer.



Dijle Baburoglu fait peut-être partie des leaders de demain. La jeune drancéenne de 19 ans s'est envolée cet été direction les États-Unis, grâce à l'aide de la municipalité, pour participer au prestigieux programme Women 2 Women de l'ONG américaine Empower Peace, qui fête ses dix ans. Aux côtés d'une centaine d'autres filles de 15 à 19 ans, elle a participé à différents séminaires et conférences pendant dix jours, animés par des journalistes, des figures influentes du milieu associatif ou encore des professeurs d'université telles qu'Harvard.

Croire en son potentiel

Le programme vise à inspirer et éduquer les jeunes femmes du monde entier sur des sujets variés : art oratoire, entrepreneuriat, leadership, place des femmes dans le monde, constitution d'un réseau... Le but : encourager la réussite professionnelle des femmes, encore trop en retrait au sein des instances dirigeantes.

En somme, "un enseignement concret, auquel on ne se consacre encore que très peu en France", selon Dijle, qui avoue avoir été particulièrement marquée par la conférence donnée par le neveu de Kennedy.

Transformer les idées en action

La jeune femme, qui fait sa rentrée en seconde année de licence à la Sorbonne, en Administration Économique et Sociale (AES), ne cache pas sa volonté d'utiliser cet apprentissage concret : transmettre ce qu'elle a appris, sensibiliser les Drancéens et impacter sa communauté. "On a eu l'occasion d'acquérir des compétences en leadership qui nous donneront les moyens de mener des actions associatives dans nos pays d'origine."

En effet, pendant les dix jours du programme, les participantes étaient invitées à ébaucher un projet afin de répondre à un problème considéré comme majeur dans leur environnement pour le présent,

à la fin du séjour, devant la chambre des représentants du Massachusetts.

Favoriser la réussite des enfants défavorisés

Pour Dijle, d'origine kurde, ayant elle-même grandi dans un quartier populaire, il est important de donner des opportunités aux jeunes de banlieue, souvent démunis dès le début de leur scolarité. "Il y a des discriminations dans la vie de tous les jours. Et puis surtout, un manque de capital culturel", analyse-t-elle. "Toutefois, c'est à l'école qu'on peut y remédier", selon elle.

Ainsi, Dijle souhaite proposer des interventions dans les classes d'école primaire, réalisées par des étudiants, afin de renforcer la culture générale des élèves et approfondir leurs connaissances. En s'adressant aux élèves dès le plus jeune âge, elle vise une réelle égalité des chances lors de l'entrée dans les études supérieures.

► Dans les coulisses de la cantine

Chaque jour, plus de 7000 repas sont servis dans les cantines. Au cœur du dispositif figurent 86 agents de restauration scolaire. Leur mission : réceptionner les livraisons, préparer les repas, veiller au respect des règles sanitaires, installer le self, ranger, nettoyer... *Drancy immédiat* a passé une matinée avec l'une d'entre eux, Fatia Boudjemaoui, à l'école élémentaire Jean Jaurès.

9 h 30. La journée de Fatia, agente de restauration scolaire à l'école élémentaire Jean Jaurès depuis trois ans, commence tout juste. La première étape, enfiler une tenue adaptée aux conditions d'hygiène : blouse, charlotte et sabots. Les montres, les bijoux et le vernis sont proscrits pour pénétrer dans "l'office", la pièce où s'effectue en grande partie la préparation des repas. Comme au réfectoire, on y travaille toujours en binôme.



Pour la première fois de la journée, mais loin d'être la dernière, les températures sont relevées minutieusement, notamment dans le réfrigérateur. Le bon fonctionnement de tous les appareils est vérifié. C'est seulement après cette vérification sanitaire que la cuisine peut commencer. Au menu de ce midi, des concombres et des radis en entrée. Il faut donc préparer autant de coupelles qu'il y aura d'enfants au déjeuner.



10 h 15. C'est l'heure de la livraison des repas manquants. Aujourd'hui, il y a un peu plus d'élèves demi-pensionnaires que d'habitude. Après la réception des barquettes supplémentaires, Fatia se lave les mains. "C'est indispensable après chaque intervention", explique-t-elle.

10 h 30. Avant de transporter les plateaux des entrées et des desserts dans le frigo du réfectoire, il reste une dernière étape très importante : celle de la constitution de sachets témoins, conservés pendant une semaine, en cas de problème (indigestion, allergie) ou de contrôle sanitaire. La mise du repas en chauffe peut ensuite commencer, les barquettes de pâtes en sauce sont disposées dans le four. Là encore, la température est réglée puis mesurée avec précaution. L'agente note tout sur une grille : heure de livraison, temps de préparation, température à la sortie du réfrigérateur, après la préparation... "La traçabilité doit être impeccable, insiste-t-elle. On n'a pas le droit à l'erreur."



11 h 15. L'installation du self est faite par Fatia et ses collègues du réfectoire : verres, pain, serviettes, couverts à disposition des enfants, qui arriveront à partir de midi pour le premier service des CP, et par tranche de 15 minutes ensuite, pour manger à leur rythme.



12 h. Les élèves font la queue par petits groupes pour se servir et déjeunent ensuite ensemble à table : l'occasion pour Fatia et ses collègues de passer un moment de complicité avec les enfants. "On a créé des affinités, à force de les voir chaque midi, confie-t-elle. D'ailleurs, je ne veux pas qu'ils m'appellent Madame !". Même son de cloche du côté de Tony et Samir, deux élèves de CM1 qui fréquentent tous les jours la cantine et jugent les repas aussi bons que les dames de cantine gentilles.

13 h 30. Si le repas est terminé, la journée des agentes de restauration ne l'est pas avant 16 h 30 : il faut maintenant passer au rangement du réfectoire, de l'office et au nettoyage de toute la vaisselle. À l'école maternelle, en revanche, c'est la préparation du goûter qui va bientôt commencer.



En bref

- 86 agents
- 7000 repas servis par jour
- des repas équilibrés, répondant à des apports précis en lipides, glucides et protéines, composés par une diététicienne de la Sogeres
- jusqu'à 57% d'aliments bio

■ Brèves

► Centres de loisirs

Des portes ouvertes sont organisées par les centres de loisirs en septembre et octobre, le mercredi de 17 h 30 à 19 h 30.

Mercredi 27 septembre

- Jean Macé maternel et primaire
- Francine Fromond
- Jean Monnet maternel et primaire

Mercredi 4 octobre

- Simone Veil
- Jacqueline Quatremaire
- Roger Salengro maternel et primaire

Mercredi 11 octobre

- René Dewerpe maternel et primaire
- Jean Jaurès maternel et primaire
- Lucien Perriot maternel et primaire
- Denis Diderot

Mercredi 18 octobre

- Dulcie September maternel et primaire
- Marcel Cachin maternel et primaire
- Romain Rolland maternel et primaire
- Aimé Césaire maternel et primaire
- Joliot Curie

► Ateliers de français

avec la Plateforme

réussite

- pour les parents

d'élèves

du collège Paul Langevin et des CM2 du quartier.

Objectifs :

- comprendre comment fonctionne le collège
- mieux suivre la scolarité de ses enfants
- améliorer son français

L'atelier aura lieu deux fois par semaine :

- le lundi de 13 h 45 à 15 h 45

au collège Langevin

- le jeudi de 13 h 45 à 15 h 45

à la Maison des services publics, place de l'Amitié

↳ Première rencontre

lundi 25 septembre à 13 h 45

↳ Inscriptions par SMS au 06 45 96 67 20

avec votre nom et prénom

- Collège Paul Langevin : 40, rue Daisy
01 48 36 58 96

- Maison des services publics :

place de l'Amitié

01 48 96 39 29

- pour les migrants

Condition : être en situation régulière en France depuis moins de 5 ans

↳ Inscriptions

lundi 25 septembre à 9 h

cité de la Muette

21, rue Arthur Fontaine

► Apprentissage : recherche d'entreprise

La Mission emploi

aide les jeunes en

apprentissage qui

cherchent une

entreprise pour les accueillir.

↳ Mission emploi

93, rue de la République

01 48 96 51 92

↳ S'y rendre avec un CV et une

explication sur le contenu de sa

formation



L'actu en temps réel

f Ville de Drancy

Brèves

Appel aux dons



L'association Danton cœur reprendra ses maraudes et ses distributions en soutien aux sans-abris fin septembre. Djamel Mehadji, son président, lance un appel aux dons : "Nous avons besoin de produits alimentaires et d'hygiène. Nous ne prenons pas de vêtements, mais

les dons d'argent permettront d'acheter des gants, des chaussettes et des bonnets pour les sans-abri".

Pour faire un don :

- ☎ 07 83 89 51 21
- ☞ 71, avenue Marceau



Bal

organisé par l'UNRPA avec Bernard Van Cene et son saxophoniste

→ mardi 19 septembre à 14 h, Espace culturel du parc

ASPE

Tournoi de belote
→ samedi 16 septembre
Loto
→ samedi 24 septembre à 14 h, salle Albert Liard

Événement

Un marché pour la Saint-Fiacre

Pour fêter leur saint patron, les jardiniers s'associent à des artisans du goût et proposent un marché automnal.

Selon la tradition catholique, Saint-Fiacre est le saint patron des jardiniers, mais aussi aussi celui des chauffeurs de taxi !... Habituellement représenté avec une bêche, Fiacre est un moine d'origine irlandaise, l'un des saints les plus célèbres de France. On raconte qu'au VII^e siècle, il aurait créé, autour du monastère de Meaux un grand jardin avec un potager dont les herbes médicinales servaient alors à la fois à guérir et à nourrir. L'association Drancy Ville Fleurie fête la Saint-Fiacre depuis 45 ans ; mais cette année, elle le fera un peu différemment. Pour la première fois, elle a décidé d'or-

ganiser un marché automnal. Au côté du traditionnel stand fleuri où les Drancéens ont l'habitude de trouver plantes, objets décoratifs et conseils, il y aura des stands gastronomiques parmi lesquels des habitués de Fleur en bouche et du Salon du vin et du goût. Des producteurs et artisans proposeront des produits variés (miel, légumes, produits créoles, déclinaisons autour de la rose...). Parmi eux, deux jeunes Drancéens, Vincent Fioretti et Rémi De Luca, spécialisés dans les produits franciliens, issus d'une agriculture biologique ou raisonnée (p. 15).

☞ Fête de la Saint-Fiacre
Samedi 23 septembre
de 10 h à 18 h 30
Parc de Ladoucette

☞ Retrouvez Drancy Ville Fleurie au 36^e salon départemental du jardinage du 29 septembre au 1^{er} octobre
Parc arboretum de Montfermeil



Au marché automnal

Pour le jardinage, les associations :

- Drancy Ville Fleurie
- Jardinot

Pour la gastronomie :

- Les miels et bonbons de M. Verrechia
- Les produits créoles de Louisy Jude
- Les gâteaux événements et ateliers ludiques de Mon amie la Rose
- Les churros, crêpes et barbabapas de La Roulotte gourmande
- Les produits franciliens du Panier d'à côté

PUBLICITÉ

VOTRE EMPREINTE

IDEA Creative plan

TOP DÉPART POUR LA CRÉATIVITÉ... SOYEZ LE PREMIER À REBONDIR !

Mettez votre business en marche... Ayez, dès maintenant, le reflex créatif et faites-vous plaisir en réalisant vos outils de communication, élégants et à petits prix.

Nous vous proposons : carte de visite, plaquette, dépliant, brochure, affiche, flyer, jaquette CD, identité visuelle, et bien d'autres outils de communication, pour le print et le digital...

beguin.josmar@free.fr

Que vous soyez professionnel ou particulier vous bénéficierez toujours d'un suivi personnalisé et d'un travail de qualité.

06 95 59 81 66

prestaction

VOUS SOUHAITEZ COMMUNIQUER DANS DRANCY IMMÉDIAT ?

Nous sommes à votre service pour concevoir votre annonce

DRANCY IMMÉDIAT

com
mer
ÇANTS

DÉVELOPPEZ VOS IDÉES !

TIRÉ À PLUS DE
30.000
EXEMPLAIRES

VOTRE
VISIBILITÉ
ACCRUE

arti
SANS

CRÉATION
PERSONNALISÉE
ET OPTIMISÉE

entre
PRISES

siège social
18, place du Chanoine Héroux • 93330 Neuilly-sur-Marne
Tél. : 01 56 49 10 00 • prestaction.sarl@neuf.fr

CONTRAT PRÉVOYANCE

À PARTIR DE **7€60** /MOIS*

SERVICES FUNÉRAIRES

MIEUX VOUS ACCOMPAGNER, C'EST NOTRE PREMIÈRE VOLONTÉ.

NOS CONSEILLERS À VOTRE SERVICE À L'AGENCE DE

DRANCY

6 pl. de l'Hôtel de Ville
01 48 32 01 53

*Exemple pour un capital garanti de 2 000 € souscrit à 40 ans en primes mensuelles sur 20 ans, tarifs du contrat V225072015-2. Voir conditions des contrats d'assurance et de prestations en agence ou sur pfg.fr. Hab. Fun. Préf. 12 75 001.

31 23 | pfg.fr
Service et appel gratuits

■ Tennis

Rayane Roumane, champion de France des 17/18 ans

Le tennisman drancéen, 16 ans seulement, a frappé très fort. En finale des Championnats de France, il s'est imposé face à Clément Tabur, quart de finaliste du dernier tournoi juniors de Roland Garros.

Sérieux dès l'entame de la finale, le joueur drancéen, partenaire d'entraînement de Rafaël Nadal l'hiver dernier, a d'emblée imposé son jeu en s'appuyant sur un gros service et un coup droit dévastateur. À part un jeu très accroché dans le deuxième set, il n'a jamais vraiment tremblé face à un autre grand espoir du tennis français, Clément Tabur.

Après cette victoire, tous les espoirs sont permis. "Pour le moment, les résultats sont plutôt bons", confirmait son entraîneur, Marc Garcia Roman à la fédération française de tennis (FFT) à l'issue de la finale. "Je suis content de son match parce qu'il l'a gagné et que c'est ce qui était important aujourd'hui. Mais il reste beaucoup de choses à travailler. Je pense qu'il a de très bons coups mais il faut



lui apprendre à construire un peu plus et améliorer son retour." Un sentiment partagé par Rayane Roumane. "Aujourd'hui j'ai fait un bon match, mais il y a encore beaucoup de choses à améliorer". Avec ce titre, le joueur drancéen, dernier français à avoir gagné le tournoi des Petits As de Tarbes, remporté, entre autres, par Rafaël Nadal, confirme. Dans les prochains mois, il se consacrera

au circuit Futures, le 1^{er} niveau des tournois professionnels. Pour ce qui est de l'entraînement, il a choisi l'Académie BTT de Barcelone. Mais c'est promis, dès qu'il en aura l'occasion, il passera à Drancy pour frapper quelques balles au Tennis club drancéen.

■ Anniversaire

Un demi-siècle en plongée

La section plongée de la MJC Daniel André fête cette année ses 50 ans et invite à une découverte de l'ivresse des profondeurs.

Pour marquer son anniversaire, la section offre aux Drancéens, samedi 23 septembre de 16 h à 18 h 30 au stade nautique, des baptêmes de plongée et d'apnée. Tous les moniteurs seront mobilisés pour vous faire découvrir le milieu aquatique et réaliser des démonstrations de plongée en piscine. Ce sport est en effet très particulier. Respirer sous l'eau n'étant pas pour les humains une fonction naturelle, il est difficile d'imaginer la sensation qu'il procure, à mi-chemin entre la liberté de l'apesanteur et la contrainte de l'enfermement. Si l'homme fut un poisson (il y a vraiment très longtemps!) et si nous avons tous barboté neuf mois durant dans le

ventre de notre mère, respirer sous la ligne de flottaison reste une expérience unique. Aussi, si vous êtes adeptes de nouvelles sensations, ne manquez pas cette découverte proposée par le club.

Anniversaire ou pas, la section plongée organise des sorties un peu extrêmes. La première de l'année, fin janvier, a eu lieu dans le Jura, où plus de 20 personnes se sont essayés à la plongée sous glace, dans une eau proche de zéro degré. La deuxième sortie, fin mars, a été l'occasion de réunir plus de 40 membres sur l'un des plus beaux spots de plongée de la Martinique durant une semaine. Accueillis au centre UCPA de Saint-

Pierre, ils ont effectué pas moins de 13 plongées magnifiques, dont une de nuit. Certains sont même descendus sur l'épave mythique du Rorayma, un cargo coulé le 9 mai 1902 lors de l'éruption de la montagne Pelée. Ce fut pour eux l'occasion d'atteindre les 50 m de profondeur, comme pour faire écho aux 50 ans du club.



➔ 50 ans de la section plongée de la MJC Daniel André

Baptême de plongée et d'apnée
Samedi 23 septembre de 16 h à 18 h 30
Stade nautique

■ Tournoi

Drôles de dames

Le Drancy damier club a survolé le championnat de France. Rarement un club aura su atteindre aussi rapidement les sommets nationaux dans sa discipline.

Jusqu'à présent, c'est en Coupe de France que le club avait particulièrement brillé : une 2^e et une 4^e place en 2015/2016, puis une 5^e cette saison. Mais cet été, il s'est renforcé en intégrant dans son équipe le GMI (grand maître international) Arnaud Cordier. Et c'est en compagnie de son nouvel homme fort que le Damier drancéen s'est rendu à Riom, du 12 au 20 août, pour disputer le championnat de France.

Le moins que l'on puisse dire est que les six joueurs partis en commando ont fait très fort. En catégorie nationale (la plus haute) Arnaud Cordier est champion de France de blitz (parties rapides) et vice-champion en cadence normale. Christian Guerbert est vice-champion en catégorie Honneur. Thierry Lequang est champion en Promotion A et David Poulet 3^e dans cette même catégorie. Antoine Almanza termine 6^e en Promotion B et Linda Zeggagh 5^e en Promotion C.

Le club drancéen fait une entrée tonitruante dans le monde des dames mais entend toujours garder un pied solidement ancré dans celui des amateurs et du jeu pour le jeu. Alors, autant conjuguer les plaisirs. C'est pourquoi il organise, samedi 23 septembre, le 2^e Tournoi national du Drancy damier club.

Les champions auront l'occasion de se mesurer entre eux. L'engagement sera de 15 € pour les adultes et 5 € pour les mineurs. La licence est obligatoire. Une série non homologuée sera réservée aux novices (première participation sans capital point ou avec un capital de 600 ELO). Pour eux, la licence n'est pas obligatoire et l'engagement sera de 5 €. Des lots et coupes viendront récompenser les meilleurs, licenciés comme novices. Attention, les inscriptions auront lieu sur place le matin, entre 9 h et 9 h 30, les premières parties débutant à 10 h.



➔ 2^e Tournoi national du Drancy damier club
Samedi 23 septembre de 9 h à 17 h 30
Salle Louis Méret

➔ Renseignements :
Régis Blot au 06 75 73 73 10, de 18 h à 21 h
regis.blot18@gmail.com

■ Sport de combat

L'homme de bronze

Chaque été, Yohann Serre participe aux Jeux mondiaux Police Pompiers. Et chaque été, il en revient avec une belle médaille autour du cou, avec une régularité déconcertante. Le fondateur et entraîneur du club drancéen Aito du tigre blanc s'est donc rendu à Los Angeles début août pour affronter, sous les couleurs de l'équipe de France, des adversaires venus du monde entier. Cette fois, il a emporté une médaille de bronze en karaté combat, catégorie ceinture noire des moins de 75 kg.



État-civil

Actes et transcriptions du 16 au 31 août

ILS SONT ARRIVÉS

La municipalité présente ses félicitations aux nouveaux parents

ACHOURI Racim • ALI Aksil • ALMEIDA ALVES DE PINA Iliana • BELAÏDI Alissya • BERDAH Lyron • BOUNADJA Amir • BOURAI Mellina • BOURKIBA Lyna • ÇAKIR Mira • CONDRAT Iasmina • DAVIDOVIC Luka • DRANS Muhammad • FAYOLLE Jude • FERHANI Aylan • HOWLADER Alif • KARTAL Dilda • LEBAILLY Shanel • LEROUX Hailey • MOREAU Emma • OLIVEIRA Luana • OUBADI Lina • PETROVIC Vincenzo • POILLERAT Andréa • RAVENTHIRAN Yanojan • REBAYYA Mellina • RECHACHI Aya • ROUSSEL GARZO Sarh • SANTHIRALINGAM Mithra • SELVANAYAGAM Antoine • SIDHOUM Ilyes • THARMARATHAM Akshaya • TISSAOUI Rahma • TRAORÉ Zeïna • ZAHID Abdullah • ZELLER Paul

ILS SE SONT MARIÉS

La municipalité présente ses vœux de bonheur aux nouveaux époux

DHAOUADI Mohamed et LEGEAY Sandrine • FORBIN Benjamin et TALON Amandine • LACHAUME Vincent et AHFIR Nathalie • PIERRE Wilkens et EDMOREN Natacha • RÉANT Cédric et PROTEE Françoise • RICORDEAU Baptiste et ARROUME Myriam • SUBRAMANIA KURUKKAL Sanathan et SAMINATHASARMA Braveena

ILS NOUS ONT QUITTÉS

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles qui viennent de perdre un proche

AMZIANE Saadi • BENMOHAMED Khedidja veuve KADRI • BOUÉ Jean • DA SILVA Eva veuve BASTENDORFF • GAUTHERON René • GORRO Maria veuve FERNANDES-PENTEADO • GROSSER Pascal • LAJOINIE Lucien • MANJULA épouse KAMAL • MARTINS Agnès épouse SERRES • MAYER Paulette épouse ZUGETTA • MOREAU Liliane veuve SEMCZYSZYN • PICHOT Agnès veuve BOREL • PIRONON Odette veuve DERRIEN • RINCON Y MARTINEZ Luis • TÉCHENÉ Nicole • VACCA Bruna épouse SALERA • WATREMEZ Marthe veuve COSTES

Pharmacies de garde



Les gardes indiquées ci-dessous sont sous réserve de modification.

Pour la délivrance de médicaments sur ordonnance, en dehors des heures et jours d'ouverture normaux des pharmacies, s'adresser au commissariat de police :

01 41 60 81 40

• Dimanche 17 septembre
PHARMACIE BERTHELOT
5, rue Marcelin Berthelot - Drancy

• Dimanche 24 septembre
PHARMACIE PRINCIPALE
160, avenue Henri Barbusse - Drancy

• Dimanche 1^{er} octobre
PHARMACIE NIGELLE
144, rue Roger Salengro - Drancy

Une reine s'en est allée

Hommage à Georgette Dru, reine de beauté de Drancy en 1936, qui vient de disparaître à 99 ans.

Par Arlette Pivin-Mobry, sa fille

Quand elle est née, elle pesait 1,5 kg et on ne pensait pas qu'elle vivrait... Elle nous a quittés ce 10 mai. Elle allait avoir 100 ans, le 7 août. Elle avait passé 95 ans dans son Drancy chéri. Au fil du temps, elle était devenue la Petite "mamie" du bout de la rue, pomponnée comme toujours, avec cette coiffure impeccable et ce parfum léger qui s'accordaient si bien avec son apparente fragilité et son teint de porcelaine, à peine ridé.

Elle était toujours à sa fenêtre, voyant grandir les enfants de sa rue et défiler le cours de leurs vies sans être indiscrete. Depuis quelques années, c'était son bonheur et sa raison de vivre. Ses "gentils voisins" dont elle parlait toujours ne manquaient pas de la saluer d'un petit coucou de la main, ou lui ramenaient quelques courses pour l'aider dans son quotidien.

Une photo regardée et c'est un détail de plus qui lui revenait en mémoire, "elle l'avait oublié celui-là". C'est si lointain. Tant d'événements vécus par cette mamie aux cheveux blancs, qui avait tant de choses à raconter, sur "sa vie d'avant" comme elle la nommait ! Elle a connu 16 présidents de la République (presque 17 !). La guerre de 14-18 lui a pris son père au Chemin des Dames et celle de 40-45 son mari, qui a sauté sur une mine avec son camion, en allant ravitailler des maquisards.

Nous avons déjà tous en tête la photo de ses 100 ans, dans moins de 80 jours, entourée de tous les siens ! Elle s'en est allée, discrètement... vous savez bien, il ne fallait surtout pas déranger ! Permettons-lui maintenant de reposer en paix auprès de tous ceux qu'elle a connus, aimés et disparus avant elle et mesurons bien la chance que nous avons eue de croiser un jour la route d'une petite mamie si radieuse, probablement la plus ancienne des reines de Drancy.



PUBLICITÉ

Dans nos futurs projets, s'agrandir, améliorer nos services et proposer des produits haut de gamme, ne seront pas que des arguments de vente mais une réalité vérifiable tous les jours dans notre magasin.

NOUS FAISONS LE MAXIMUM POUR VOUS !
restez zen, ne vous en faites pas...

ARARAT STORE
71, Avenue Jean Jaurès
93700 Drancy
01 48 40 81 43

Venez et appréciez
LE RAFFINEMENT !

• ÉPICES RAFINÉES • CADEAUX • VINS FINS • CHAMPAGNE •

Supermarche.ararat@gmail.com

LIBRE OPINION

Élus À gauche pour Drancy solidaires ensemble

Mme Péresse et la majorité régionale de droite ont décidé de baisser leurs subventions pour les cartes Imagin R des collégiens et des lycéens boursiers de Seine-Saint-Denis.

Après avoir augmenté par deux fois le Pass Navigo, ce sont les élèves boursiers qui font les frais des mesures d'économies décidées par la Région.

Cette baisse de subvention entraîne une hausse de 33€ pour les familles les moins favorisées.

Nous appelons M. Salini, Vice-président de la Région chargé des finances et élu de Drancy à agir auprès de Mme Péresse pour revenir sur cette décision qui porte encore un mauvais coup à de nombreux élèves et s'oppose à la réussite de tous.

Nous appelons également tous les parents d'élèves à signer et faire signer la pétition lancée par la FCPE pour lutter contre cette baisse de subvention et garantir ainsi le droit à la mobilité de tous les lycéens d'Île de France.

Nathalie Vasseur et Olivier Valentin

LIBRE OPINION

Élus Drancy autrement

Tribune non parvenue

LIBRE OPINION

Majorité municipale

La Ville, passerelle vers l'emploi

Depuis des années, Drancy accueille des centaines de stagiaires et d'apprentis pour contribuer à leur formation ou à la découverte des métiers. On peut même dire que notre ville est très en pointe en ce domaine.

Depuis la mise en place des contrats aidés, la ville en a intégré dans tous ses services, plus d'une centaine. De nombreuses associations ont également recruté par ce biais des éducateurs pour encadrer les plus jeunes. Aujourd'hui, le gouvernement annonce la suppression de ces contrats soient disant trop coûteux et inadaptés.

Il suffit pourtant d'ouvrir les yeux pour comprendre leur utilité et particulièrement pour ouvrir la porte vers une embauche grâce à l'expérience acquise ici.

■ Développement durable

L'Île de France dans vos assiettes

Saviez-vous que l'on produit du safran en Île-de-France, de la bière dans le Vexin ou encore que l'une des meilleures confiturières de la région se trouve à Montreuil ? Non ? Et bien l'entreprise drancéenne, "Le panier d'à côté" se propose de vous le faire découvrir.



Le panier d'à côté, c'est un concept imaginé par deux jeunes Drancéens, Vincent Fioretti et Rémi De Luca : promouvoir les producteurs d'Île-de-France et distribuer leurs produits. "Nous voulons rétablir la relation entre les producteurs et les consommateurs de notre territoire", expliquent-ils d'une même voix. Les produits qu'ils distribuent sont sélectionnés de manière très stricte : ils sont issus d'une agriculture biologique ou raisonnée et les techniques utilisées pour leur production respectent à la fois les sols et le produit. Leur valeur ajoutée, c'est l'authenticité du produit, sa qualité.

Des entrepreneurs motivés et passionnés

Vincent Fioretti et Rémi De Luca, gourmets, amoureux des bonnes tables, sont passionnés par le produit. Au départ, rien

ne les prédestinait aux navets, carottes ou jus de pommes... Vincent est ingénieur en développement durable avec une spécialité en énergie et Rémi opticien, passionné par la vente et le commerce. Les deux amis, qui se sont rencontrés au lycée Eugène Delacroix, ont eu l'idée de fonder "Le panier d'à côté" l'année dernière. Il leur aura fallu dix mois d'études, de préparation et un parcours administratif qui pourrait être assimilé à un parcours du combattant. Mais, convaincus de la pertinence de leur projet, leur motivation est restée intacte. Ils ont persévéré et réussi à le mener à bien. Ils ont déniché les cultivateurs, appris les techniques de production et de traitement sain et équitable d'un produit, puis élaboré un circuit de livraison.

La valeur ajoutée : la qualité

L'intérêt du concept est double : consom-

mer local est bon et pour l'environnement et pour la santé. "Les produits sont livrés seulement quelques jours voire quelques heures après la récolte pour certains et échappent à de longs trajets et des traitements multiples pour leur conservation", remarque Vincent Fioretti. "Notre circuit de livraison doit être réactif et respectueux du rythme des saisons et du calendrier de production, il doit permettre de conserver la fraîcheur et la qualité du produit". Si les livraisons des produits secs ont lieu tous les jours de la semaine, celles des produits frais, ne sont proposées qu'une fois par semaine, le vendredi. Le reste de la semaine, les deux entrepreneurs sillonnent l'Île-de-France, de l'Essonne au Val d'Oise en passant par les Yvelines et le Vexin pour remplir les paniers de leurs clients.

Les cultivateurs ont très vite été séduits par la démarche. "Ce sont des passionnés, ils cultivent, chérissent leurs produits mais n'ont guère de temps pour les promouvoir", constate Rémi De Luca. Le panier d'à côté leur offre une plateforme de distribution. Reste donc à séduire les consommateurs. Pour cela, ils misent sur la qualité.

Un site de vente en ligne vient de voir le jour. Pour commander, pas besoin d'inscription préalable. Il suffit de se rendre sur la plateforme puis de remplir son panier en ligne. Un large choix de produits est proposé : jus de fruits, caramels, fruits et légumes, chocolats...

➤ Retrouvez-les avec quelques-uns de leurs produits le 23 septembre, au parc de Ladoucette, pour fêter la Saint-Fiacre (p. 12)

➤ www.lepanier-dacote.fr

■ Commerces

Métiers de bouche : un label Qualité

La Ville récompense les commerçants et artisans pour leurs bonnes pratiques. Inscrivez-vous dès maintenant.

Le 24 février dernier, la Ville a signé un partenariat avec la chambre des métiers et de l'artisanat de Seine-Saint-Denis pour promouvoir la qualité de ses commerçants et artisans des métiers de bouche. Le principe : attribuer un label Qualité intitulé

Confiance aux professionnels adoptant de bonnes pratiques. Tous les commerçants et artisans des métiers de bouche peuvent candidater. Le label sera délivré suite à un contrôle du service Hygiène de la Ville. Si son avis est favorable, le professionnel recevra un macaron, valable un an, à apposer sur la vitrine de son établissement. Seuls les 16 premiers à obtenir l'avis favorable bénéficieront pour 2017 de cette opération subventionnée par la ville.

Pourquoi demander le label ?

La Charte Qualité répond aux attentes des clients et aux besoins des commerçants. Ses atouts :

• pour valoriser son profes-

sionnalisme et la qualité de son travail

• pour bénéficier d'un regard extérieur sur son entreprise

• pour obtenir des conseils personnalisés

• pour mieux connaître les diverses réglementations : sociale, sécurité, hygiène...

Comment obtenir le label ?

Il faut envoyer sa candidature :

➔ par courriel à : hygiene@drancy.fr

➔ par courrier à :

Mairie de Drancy
Service Hygiène
Place de l'Hôtel de Ville
BP 76

93 701 Drancy cedex

➤ Plus d'informations sur chartequilite-artisanat.com



4^{ème} édition **SALON
DE L'EMPLOI
ET DE LA
FORMATION**

**Mardi 19 septembre
2017**
DE 10H À 17H

STADE DE FRANCE - PORTE E

RER B : station La Plaine Stade de France - RER D : station Stade de France - Saint-Denis
Métro Ligne 13 : station Saint-Denis - Porte de Paris

**+ de 100 entreprises
participantes**

Munissez vous de votre pièce d'identité
ainsi que de vos CV
et rencontrez les recruteurs



réseau national
mission emploi

Renseignements :
www.salonemploiinformation2017.fr
ou contact@mission-emploi.org



**Fête fleurie
de la Saint-Fiacre**

Patron des jardiniers

SAMEDI

23
septembre
10h - 18h30



devant le Château



FORUM SANTÉ

MERCREDI
04
OCTOBRE

2017

10H - 12H
13H30 - 18H



ESPACE CULTUREL DU PARC

GESTION DE LA DOULEUR, NUTRITION, ADDICTION, SPORT, HANDICAP, CANCER, OÙÏE, VUE,
CONDUITES À RISQUES, GESTES DE 1^{ER} SECOURS, THÉÂTRE DE PRÉVENTION À L'HYGIÈNE...



**JE DONNE MON SANG,
JE SAUVE DES VIES!**

DRANCY MAIRIE

**Mercredi 20
septembre 2017
de 14h à 19h**

**Place de l'Hôtel de ville
Salle des mariages**



dondesang.efs.sante.fr

0 800 109 900 Service à appel gratuit



Drancy immédiat N°346 Bimensuel d'information local édité par la ville de Drancy - Place de l'Hôtel de Ville - BP76 - 93701 DRANCY CEDEX - Tél : 01 48 96 50 00
Directeur de publication : Anthony Mangin • Rédactrice en chef : Marie-Hélène Silvestre-Wackener (01 48 96 50 02) • Rédaction (redaction@drancy.fr) : Xavier Delrieu (01 48 96 45 26),
Maryne Fouques (01 48 96 51 73), Marie-Hélène Silvestre-Wackener, Fabrice Nique, Marianne Lazarovici • Illustrations : Valérie Boudoux, Thomas Dolesky, Laurent Houard, Aldwin Gauriat • Photos : Fabrice Iaconelli,
Julien Convenant • Maquette : Totemis • Photogravure : IN • Publicité : Prest'Action (01 56 49 10 00) • Imprimerie : RPG • Numéro tiré à 31 000 exemplaires • Dépôt légal : septembre 2017

